



Bulletin de vote

***Aux syndicats nationaux
Aux sections départementales
Aux tendances (pour information)***

Les Lilas le 5 octobre 2015

Chers camarades,

Vous trouverez en annexe la maquette du bulletin de vote pour la consultation nationale individuelle des adhérents préparatoire au congrès FSU. L'entête peut être adapté (excepté les dates).

Les sections départementales recevront dans les prochains jours un relevé des informations communiquées par les syndicats nationaux concernant l'organisation du vote de leurs adhérents.

Les syndicats nationaux recevront dans les prochains jours un relevé des informations communiqués par les sections départementales sur l'organisation éventuelle de consultation locale simultanée au vote national.

Bien cordialement,
Le secteur organisation-vie fédérale

Extrait du règlement électoral fédéral :

Organisation du vote

Le vote se déroulera du jeudi 5 au jeudi 26 novembre 2015 inclus. Le CDFN rappelle que :

- les modalités d'organisation seront arrêtées après concertation entre les syndicats nationaux et les sections départementales,
- conformément aux statuts, chaque SD et chaque SN a le droit de soumettre à débat et à consultation des points complémentaires.

Le CDFN précise que la partie « vote national d'orientation fédérale » du matériel de vote adressé à chaque syndiqué-e devra être conforme aux décisions du CDFN de septembre 2015. Un bulletin de vote « type » sera mis à disposition à cet effet.

Le CDFN rappelle que chaque syndiqué(e) doit avoir communication de la totalité des textes et listes soumis au vote et que le vote est individuel et secret. Il devra être effectué sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure comportant les nom, qualité et signature de l'électeur(trice). En cas de vote organisé sur le lieu de travail une liste d'émargement sera signée par l'électeur(trice) au moment du vote.

La présence d'un(e) délégué(e) de chacune des listes candidates à toutes les étapes du scrutin sera rendue possible.

Conditions pour être électeur(trice)

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué(e)s sont appelé(e)s à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs(trices) :

- les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale 2014-2015 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout(e) nouvel(le) adhérent(e) qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2015-2016.



BULLETIN DE VOTE POUR LA FSU

Scrutin du 5 au 26 novembre 2015



VOTE n°1 : Orientation fédérale nationale (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Cochez la liste de votre choix d'un trait apparent

- Liste Unité & Action et sans tendance
- Liste à l'initiative de l'ÉE (École Émancipée)
- Liste Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)
- Liste Émancipation
- Liste Front Unique

VOTES n°2 : Rapport d'activité fédérale nationale (suppl. "POUR" n°187 / octobre - 2015)

Entourez votre choix d'un trait apparent

POUR

CONTRE

ABSTENTION

REFUS DE VOTE

Le rapport d'activité comporte 2 fenêtres qui correspondent à des points qui font débat. Chaque syndiqué(e) est invité(e) à indiquer l'appréciation dans laquelle il (elle) se reconnaît le mieux.

Pour les 2 votes ci-dessous, entourez la rédaction de votre choix d'un trait bien apparent

Fenêtre « chapitre Syndicalisme » (page 6)

A

B

Fenêtre « chapitre Education » (page 10)

A

B
